



## Enjeux et déroulement de la formation

### Introduction :

Aujourd'hui, pouvoir se déplacer en voiture est encore nécessaire pour une grande partie des jeunes de notre société. En milieu rural ou périurbain, ou les transports en commun ne sont pas toujours très développés, la voiture est encore souvent un outil indispensable pour se déplacer, travailler, développer du lien social et s'émanciper.

La sécurité routière est primordiale dans notre société, car au-delà du coup que représentent les accidents de la route, ceux-ci brisent encore trop souvent le destin de jeunes citoyens.

Pour répondre à l'impératif de la sécurité, l'enjeu global de la formation est d'arrivé à réduire la mortalité routière, notamment chez les plus jeunes conducteurs.

Les accidents de la route sont liés, dans la plupart des cas à des erreurs humaines. Par conséquent, des efforts doivent être poursuivis en s'appuyant sur la formation et la sensibilisation.

### Objectif et déroulement de la formation :

**L'objectif général de la formation est d'amener chaque nouvel automobiliste à maîtriser des compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.**

En termes de **savoir-être**, il devra adopter une conduite citoyenne. Il devra faire preuve de courtoisie et pratiquer une conduite respectueuse de l'environnement pour prendre sa place dans notre société.

En termes de **savoirs**, il devra maîtriser les règles du code la route et comprendre l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

En termes de **savoir-faire**, il devra manipuler une automobile et circuler dans différentes configurations. Il devra apprendre à maîtriser son véhicule en toutes circonstances pour éviter tous risques d'accidents.

En termes de **savoir devenir**, l'élève devra tout au long de sa vie continuer à appliquer les principes et règles qu'il a appris durant sa formation.

Pour arriver à remplir ces objectifs, l'auto-école dispensera une série de **cours théoriques et pratiques** :

- Les **cours théoriques** seront des cours de code sur les thèmes particuliers de la sécurité routière. Ils seront individuels ou collectifs.
- Des explications théoriques sont également dispensées lors des leçons de conduite.

Les **cours pratiques** se composent essentiellement de cours individuels dispensés en voiture. Les formateurs devront guider et conseiller l'élève durant toute sa formation.

### **Evaluation :**

Avant de commencer sa formation, l'élève suit obligatoirement une heure d'évaluation avec un moniteur pour évaluer le nombre prévisionnel d'heures de conduite. Par la suite, le moniteur fait une proposition en fonction des résultats de l'élève, ensuite celui-ci accepte ou pas la proposition du nombre d'heure.

### **Bilan de compétences :**

Deux **bilan de compétences** sont mises en place pour évaluer le nombre d'heures prévisionnels qu'il reste à l'élève pour finir sa formation.

Le **premier bilan** est réalisé en fin de compétence 2 (Généralement 15 / 20 heures de formation, mais très variable suivant les niveaux de chaque élève).

Le **deuxième bilan** des compétences est réalisé (Permis blanc) pour évaluer les capacités de l'élève (points forts, points faibles) de sa formation.

Un module préparatoire pour l'examen du permis d'une durée de 4 heures est réalisé peu de temps avant la présentation au permis. Ce module comporte plusieurs phases, une partie de la conduite est en agglomération, une autre partie est hors-agglomération.

Un **permis blanc** est systématiquement réalisé pendant le module pour mettre en condition l'élève.

**A l'auto-école BOUSSAND, un moniteur diplômé accompagne systématiquement l'élève à son examen pratique. Ce qui permet d'avoir un suivi de son parcours d'examen.**

## **Déroulement de l'examen théorique :**

Pour passer l'épreuve du code, il faut avoir au moins 17 ans si vous suivez la formation traditionnelle, ou 15 ans si vous suivez l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC).

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées.

Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs.

Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation.

Votre code est valable pendant 5 ans et/ou pour 5 présentations à l'épreuve pratique.

## Déroulement de l'examen pratique :

Pour se présenter à l'épreuve pratique il faut avoir au moins 18 ans ou 17 ans et demi, si l'élève a suivi la formation AAC (Apprentissage Anticipé de la Conduite). Il faut avoir réussi l'examen du code. Cette épreuve dure environ 32 minutes. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Elle est évaluée par un expert, l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire en vous guidant de manière autonome, pendant environ cinq minutes ;
- réaliser deux manœuvres différentes, un freinage pour un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière, et répondre à une question sur les premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation. Le Certificat d'Examen du Permis de Conduire, sur lequel est noté le résultat, est envoyé par courrier ou téléchargeable.

En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire. Ce document est valable 4 mois maximum.

En cas de réussite, vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire.